



Mairie de Mery-Es-Bois  
A l'attention du maire  
11 Grande Rue  
18380 MERY-ES-BOIS

Dossier Suivi par :  
DAUGIERAS Anne-Claire  
Tél : 02.38.69.52.05  
Mèl : dr45-dem@insee.fr

Orléans, le 03 juin 2020  
N°2020\_11983\_DR45-SES

**Objet : Programme des enquêtes de l'Insee pendant la pandémie**

Madame, Monsieur le Maire,

Depuis le 16 mars 2020 et la crise sanitaire liée au Coronavirus, les enquêteurs et enquêtrices de l'Insee ne se rendent plus au domicile des personnes à interroger pour la réalisation des enquêtes. Le travail est poursuivi exclusivement par téléphone pour le moment (ou internet lorsque l'enquête le permet).

Je tenais à vous informer qu'une procédure sécurisée est mise en place par l'Insee qui permet aux habitants de votre commune concernés par une des interrogations téléphoniques de vérifier l'identité de l'enquêteur. Il leur suffit donc d'envoyer un mèl à l'adresse suivante [CI75-REP-Form@insee.fr](mailto:CI75-REP-Form@insee.fr). Une réponse est apportée dans les 48 heures.

Les enquêteurs de l'Insee vont d'abord reprendre leur activité de repérage des habitants à interroger préalablement à une prise de rendez-vous et donc à se déplacer dans les rues ou dans les halls d'immeuble.

Les enquêtes au domicile des personnes reprendront ensuite, dans la deuxième quinzaine de juin. Nos enquêteurs mettront en œuvre la charte de prévention sanitaire indispensable pour se protéger, et pour protéger les personnes enquêtées. Ils veilleront à respecter les mesures sanitaires, les gestes barrières (distance). Ils sont équipés de masques et de gel hydro alcoolique.

Les enquêteurs travaillant sur votre commune peuvent être amenés à prendre contact avec vos services pour recueillir des informations qui faciliteront leur travail, dans le respect des règles sanitaires en vigueur dans votre mairie.

Les enquêteurs peuvent également être amenés à vous solliciter afin de disposer d'un bureau ou d'une salle pour réaliser une interview dans un lieu neutre si la personne enquêtée ne souhaite pas accueillir l'enquêteur à son domicile.

Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration qui permet de poursuivre le recueil d'informations nécessaire au calcul d'indicateurs socio-démographiques indispensables pour analyser la période de sortie de crise.

Je vous remercie de diffuser largement l'information sur les enquêtes actuellement en cours, ou à venir, et pour lesquelles les habitants de votre commune pourraient être contactés :

- l'**enquête Emploi** : ayant lieu chaque trimestre, cette enquête est la source de référence pour mesurer le taux de chômage et connaître les caractéristiques des personnes en emploi, des chômeurs et des personnes qui ne travaillent pas ou plus, les retraités par exemple. En cette période de crise sanitaire, il est plus que jamais nécessaire de disposer de ces indicateurs.

- l'**enquête Loyers et charges**, prévue en juillet 2020, mesure l'évolution trimestrielle des loyers du secteur privé et alimente la mesure de l'inflation. Il est donc important de poursuivre leur observation pendant et après la crise sanitaire.

- L'**enquête de conjoncture auprès des ménages** (Camme) mesure chaque mois le moral des ménages et leur opinion sur la conjoncture économique.

- l'**enquête Entrée dans la vie adulte** (EVA) permet de décrire les conditions de vie, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des jeunes entrés en 6<sup>e</sup> en 2007.

- l'**enquête Trajectoires et origines** (TeO), réalisée tous les dix ans par l'Insee et l'Ined, observe les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines (étrangers, immigrés) et leurs lieux de vie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice régionale



Yvonne Pérot

